

Qu'est ce que c'est le recensement ? C'est une recherche statistique pour recueillir des données par questionnaire.

Qui doit remplir ce questionnaire ? Toutes les personnes italiennes ou étrangères qui habitent en Italie

Pourquoi remplir ce questionnaire ? Parce que ceci est nécessaire pour avoir un cadre précis des conditions de vie de tous les habitants, pour planifier les politiques sociales et les services

Que se passe-t-il si on ne remplit pas ce questionnaire ? Qui ne remplit pas ce questionnaire, en plus d'une amende, est annulé des registres administratifs de la Mairie.

Ceci signifie perdre la résidence en Italie et peut comporter des conséquences graves comme l'interruption de la période utile pour demander la nationalité italienne et plusieurs difficultés pour accéder à des services importants (maison, assistance sanitaire etc)

Où trouve-t-on le questionnaire ? Il est envoyé par poste à la maison en version papier, mais il peut être aussi rempli en ligne sur le site :
<http://censimentopopolazione.istat.it/>



Pour toute autre question ou doute vous pouvez contacter :